

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juillet 2015

---

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 79

présenté par  
M. Plisson, M. Brottes et M. Chanteguet

-----

### ARTICLE 9 BIS

Alinéa 8, dernière phrase

Remplacer les mots :

véhicules propres

par les mots :

véhicules à faibles émissions

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination : dans les autres articles du projet de loi, l'expression « véhicules propres » a été remplacée par la dénomination « véhicules à faibles émissions ».